

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 33 (1936)  
**Heft:** 7

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II.1480.

Secrétariat :      Présidence :      Assurances :      Annonces :  
D<sup>r</sup> ROTSCHY,      L. GAPANY,      J. MAGNENAT,      Ch. THIÉBAUD,  
Cartigny (Genève).      Vuippens (Fr.).      Renens.      Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II.1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 4.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1936

SOMMAIRE : Congrès des apiculteurs romands. — Conseils aux débutants pour juillet, par *Schumacher*. — Recrutement de nouveaux membres. — Marquage des reines. — Rapport sur l'activité de la Société romande pour 1935 (suite). — Les maladies des abeilles en 1935, par le *Dr O. Morgenthaler*. — L'inventaire de 1935 (suite), par *Dubois de Szczawinski*. — La grande cellule dans le domaine de l'apiculture, par *Pierre Deslarzes*. — Existe-t-il du miel de tilleul en Suisse ? par le *Dr Maurizio*. — Pesées de ruches en mai 1936. — Contrôle du miel en 1936. — Loque des abeilles. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Concours de ruchers 1935 (suite). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de **10 cent.** le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370**.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page **Fr. 50.**—, 1/2 page **Fr. 25.**—, 1/4 page **Fr. 12.50**, 1/8 page **Fr. 7.50**, 1/16 page **Fr. 4.**—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de **Fr. 0.50** pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296**

**Chèques IV. 1370**

## *Congrès des apiculteurs romands*

La date fixée pour le congrès approche rapidement et le Comité d'organisation prend ses dernières dispositions pour recevoir dignement les congressistes en l'agreste cité de Fleurier. Nous donnons ci-dessous les derniers renseignements concernant les inscriptions, les banquets et la soirée récréative.

Le caissier aimerait que les apiculteurs s'inscrivent le plus tôt possible ; cela faciliterait sa tâche, surtout pour ce qui concerne les chambres à retenir pour la nuit de samedi à dimanche.

Le prix de la carte de fête est réduit à fr. 16.— pour les dames assistant au congrès et accompagnant leur mari.

Il est rappelé aussi aux congressistes qu'ils peuvent se grouper pour prendre un billet collectif afin de diminuer le plus possible les frais de transport.

Les insignes adoptés sont les suivants : nœud blanc : conseillers d'Etat et membres d'honneur de la section ; cocarde blanche : invités ; cocarde rouge et blanche : comité de la Romande ; cocarde bleue, verte, blanche : comité d'organisation ; nœud rouge, blanc et vert : congressistes.

Voici les menus qui ont été adoptés par le comité d'organisation :

*Samedi soir à la Salle Feurisia*

*Dimanche dans la salle du Stand*

Potage  
Vol-au-vent  
Filet de porc rôti  
Haricots verts au beurre  
Pommes persillées  
Salade  
Fruits  
Café nature

Potage  
Ramequins  
Blanquette de veau  
Pommes mousseline  
Charcuterie de campagne  
Salade  
Tartelette aux fruits  
Fromage

Le café et le vin seront compris dans le prix du banquet. Il est prévu une bouteille de Bourgogne ou une bouteille de vin blanc pour 4 convives.

Enfin, voici le programme récréatif pour la soirée du samedi :

1. Orchestre.
2. *Le Stradivarius*, comédie en un acte, de Max Maurey.
3. Gymnastique par un groupe de gymnastes fleurisants.
4. Séance de prestidigitation (première partie).
5. Orchestre.
6. *Rosalie*, comédie en un acte, de Max Maurey.

7. Gymnastique par un groupe de gymnastes fleurisants.
8. Séance de prestidigitation (deuxième partie).
9. Orchestre.

(Changement de programme réservé.)

Pour le samedi après-midi, le comité d'organisation a fait appel à M. W. Gindrat, apiculteur à Fleurier, pour faire une conférence sur ce sujet : *L'abeille dans la littérature*. Cette conférence aura lieu dans la salle du Musée en cas de pluie ou dans la propriété de M. Loup en cas de beau temps.

Le comité d'organisation compte sur une nombreuse participation. Il verra là la meilleure récompense de ses efforts.

La carte de fête donne également droit à l'entrée gratuite à l'exposition des travaux des chômeurs et au billet de chemin de fer pour la visite de la mine de St-Sulpice.

*Le Comité de la Société d'apiculture  
Section du Val de Travers.*

*P.-S.* — Nous tenons encore à rappeler la date du 30 juin aux inventeurs d'objets apicoles qui désirent exposer leurs inventions.

## **Conseils aux débutants pour juillet**

C'est un mois difficile à traverser pour les apiculteurs de la plupart de nos stations de plaine. Les foins sont coupés, il n'y a plus guère à butiner et les abeilles en sont réduites à aller fureter partout pour trouver quelque chose. Il s'agit donc de veiller à éviter tout commencement de pillage, car celui-ci, une fois commencé, est encore plus difficile à arrêter... qu'une commère dans ses racontars. Et c'est presque aussi dangereux pour vous et pour tout le voisinage.

Rétrécissez les trous de vol avant toute visite, faites celle-ci aussi courte que possible, refermez soigneusement et ne laissez pas traîner de rayons ou de gouttes de sirop.

Du sirop à cette époque !... Eh oui, il y a d'abord les essaims qui n'ont guère trouvé de quoi se développer vigoureusement, si vous ne leur avez pas aidé. Et même des colonies, ayant la hausse. Nous en avons visité ce matin encore et avons trouvé des rayons secs dans le corps de ruche, alors qu'il n'y avait que un ou deux kilos dans la hausse. Et je ne crois pas que ce soit là une exception rarissime.

Regardez donc, mon cher débutant, à quoi en sont vos colonies, mais surtout, si vous avez eu des essaims, examinez les souches qui les ont donnés. Je veux bien que, depuis le 7 juin, le temps s'est enfin mis à une température convenable, facilitant les fenaisons et permettant quelques apports dans certaines contrées. Bien que toujours sans nouvelles de la récolte, nous croyons que les régions au-dessus de 600 mètres ont pu voir cette semaine leur apporter quelque réconfort dans l'universelle misère ; ce ne serait que bon puisque cela permettrait de maintenir les fournitures de miel aux habituels acheteurs.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil... pourrions-nous dire. En effet, nous lisons, dans le *Bulletin* de juin 1924 :

« Il a fallu chauffer encore en mai. Il a fallu nourrir encore en mai, racontera-t-on chez les apiculteurs de la plaine. Et quand enfin le beau temps est venu, les dents-de-lion pouvaient s'utiliser par les enfants « pour souffler la bougie » suivant l'antique tradition. Heureusement, lisons-nous encore, nos collègues de la montagne ont dû être favorisés par la deuxième quinzaine. Nous le supposons du moins, car s'il n'y a pas de miel dans nos ruches, il y a encore moins de nouvelles dans les cartons du rédacteur. Les « nouvelles » arriveront peut-être dans trois ou quatre mois ou l'année suivante. Chaque section devrait avoir un correspondant qui enverrait régulièrement un « état de la situation ». Cela formerait un tableau. Prière de ne pas mettre au panier cette avis-requête. »

La même année, soit 1924, dans le numéro de juillet : « Jamais pareille misère dans les ruches, rien dans les hausses, ni abeilles ni miel, et rien dans le corps de ruche, il faut nourrir au lieu de récolter. » Tel est le peu folâtre refrain que l'on entend partout.

1936 ne sera cependant pas aussi mauvais, espérons encore. Il y a là à se souvenir que l'on voit revenir périodiquement depuis quarante ou cinquante ans des périodes à mévente du miel, d'autres périodes par contre qui se chargent de rétablir l'équilibre et de liquider les stocks. Et cela risque de se répéter bien des fois encore, malgré les grandes cellules, les plans de tout nom et les méthodes perfectionnées. Ce qui n'empêche pas qu'un propos bien sage a été tenu lors de l'assemblée de nos Confédérés : Le dernier recensement des ruches a montré une augmentation de plus de 30 000 ruches en Suisse. Notre pays est celui où la densité des ruches est la plus grande proportionnellement au territoire. Il faut songer à ne plus augmenter inconsidérément le nombre de nos ruches.

Juillet vous permettra, si vous en avez, d'extraire le miel. Ainsi

que nous l'avons déjà dit, lors de ce prélèvement, prenez vos précautions : rétrécir le trou de vol, utiliser le chasse-abeilles, travailler avec précision et rapidité. Ne rendez les rayons à lécher qu'après les avoir « vaporisés » avec de l'eau fraîche. Un bon vaporisateur ne devrait manquer dans aucun rucher. Il peut s'employer fréquemment : lors des réunions, lors du pillage, etc. Essayez par exemple l'effet produit en aspergeant finement de l'eau sur la planchette de vol, le soir pour rafraîchir le groupe d'abeilles qui « fait la barbe ». Nous employons ce moyen, de préférence à la fumée, lors de la fermeture des trous de vol la veille du transport des ruches à la montagne. C'est même fort amusant de voir tout ce monde se hâter d'aller se mettre « à la chotte ».

Inutile de vous recommander de donner tous vos soins au miel que vous aurez extrait. Les nouvelles organisations de vente exigent toutes du miel « contrôlé ». Le contrôle exige à son tour les trois cribles réglementaires outre les récipients clarificateurs. Le public devient de plus en plus difficile, ne nous en plaignons pas, puisque cela nous permet de mettre un frein à l'importation de miel étranger qui ne peut pas être contrôlé. Et qu'on ne voie plus se répéter ce qui s'est fait ces années passées : sitôt le prix fixé par le comité de la Romande, les offres pleuvaient chez tous les négociants à des prix bien inférieurs. C'est le bon moyen de ruiner nos efforts et de nous couper l'herbe sous les pieds.

Dépêchez-vous de faire votre provision de graisse pour les engrenages d'extracteur... Un tuyau nous a appris que cette denrée allait augmenter dans des proportions inouïes, par suite de la forte demande !

Malgré ces complications, gardez votre bonne humeur et venez la renouveler à la « fête de Fleurier ».

St-Sulpice, juin 1936.

*Schumacher.*

## **RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES**

L'article paru dans le dernier numéro n'a réveillé que ceux qui étaient déjà de fervents propagateurs. De ceux qui laissent leur section s'endormir, nous n'avons en effet rien reçu.

Nous répétons que nous pourrions, avec un peu de zèle dans nos comités de sections, doubler facilement le nombre des membres de la Romande et par conséquent renoncer à une augmentation de cotisation sans parler des nombreux autres effets bienfaisants que nous procurerait une cohorte de quatre à cinq mille membres au

lieu des 3500 que nous sommes. Allons, chers collègues, du cran et de la persévérance ! En somme ce n'est pas si difficile, la cause est bonne, vous ferez du bien à vos nouveaux associés, à votre section et à la Romande par surcroît. *Schumacher.*

### **Marquage des reines**

Nous avons reçu de M. Rithner, à Monthey (Valais), le matériel nécessaire à cette jolie opération, dont nous parlions dans notre dernier numéro. Ainsi donc nos maisons romandes, celle de M. Rithner en tout cas, peuvent fournir ces pastilles, etc.

## **RAPPORT**

### **sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935**

*(Suite)*

#### *Bière.*

Présidence : M. Stauffer. Effectif : 1933 : 15 ; 1934 : 17 ; fin 35 : 14 ; 1936 : 18.

Bière, minuscule section, semble vouloir sortir de son sommeil léthargique. Cette résurrection est due, en partie du moins, à une visite de notre dévoué rédacteur. Il faut avouer que dans la région de Bière le recrutement est particulièrement difficile. Il n'y a que peu d'apiculteurs, et à part un ou deux professionnels, on ne rencontre guère que de petits apiculteurs qui ne possèdent que 2 ou 3 ruches. Mais grâce au zèle persévérant des membres du comité, nous avons l'espoir que la Section de Bière verra son effectif augmenter peu à peu. Le succès du recrutement dépend en grande partie du dévouement des membres du comité et du président spécialement.

#### *Chasseral.*

Présidence : M. Racine. Effectif : 1933 : 53 ; 1934 : 46 ; fin 35 : 50 ; 1936 : 44.

Les membres du comité travaillent à maintenir l'effectif ; mais les années déficitaires ont pour effet de décourager les apiculteurs qui manquent de persévérance. Un cours d'élevage de reines a été donné au printemps dernier. Ce cours a malheureusement été contrarié par un temps froid et par la neige.

#### *Cossonay.*

Présidence : M. Dormont. Effectif : 1933 : 83 ; 1934 : 90 ; fin 35 : 83 ; 1936 : 89.

3 assemblées ont été organisées : 1 au printemps, 1 en été et 1 en automne. Le président se plaint de ce que les membres n'assistent

pas assez nombreux à ces réunions malgré les sujets très intéressants qui y sont traités. Les récoltes 34 et 35 ont facilement trouvé acquéreurs. Malheureusement le manque de solidarité a empêché de tenir les prix.

#### *La Côte Neuchâteloise.*

Présidence : M. Béguin. Effectif : 1933 : 205 ; 1934 : 212 ; fin 35 : 205 ; 1936 : 200.

Dans cet effectif sont compris les membres de « La Béroche » (Sous-Section). Une assemblée générale et trois réunions régionales. Une phalange d'apiculteurs jeunes et fervents assistent régulièrement aux réunions. C'est de bon augure pour l'avenir de ce groupement, l'un des plus forts de la Romande. L'état sanitaire s'est heureusement bien amélioré grâce à l'énergie du Comité et des inspecteurs.

Les membres de la « Côte Neuchâteloise » ont discuté de la vente du miel dans leur assemblée générale. Une résolution en vue de l'organisation d'une Centrale de vente a été soumise aux délégués de la Fédération ainsi qu'au comité de la Romande. De nombreux apiculteurs ont participé avec succès au concours de ruchers en 1935. Une trentaine d'apiculteurs seulement sur 200 ont demandé le contrôle. Et pourtant les grossistes exigent de plus en plus le contrôle. Dans le cas où une Centrale de vente serait organisée, seul le miel contrôlé serait accepté par l'office.

#### *Côte Vaudoise.*

Présidence : M. Rochat. Effectif : 1933 : 48 ; 1934 : 45 ; fin 35 : 47 ; 1936 : 50.

Les membres du comité travaillent sérieusement au recrutement de nouveaux membres. Trois réunions régionales bien fréquentées ; à l'une d'elle assistaient les élèves des cours post-scolaires d'Aubonne ; on y a également discuté de l'opportunité d'une Centrale du miel.

9 apiculteurs ont demandé le contrôle. La récolte a été au dessous de la moyenne, ce qui a facilité l'écoulement des stocks de 33 et 34.

#### *Erguel-Prévôté.*

Présidence : M. Drechsel. Effectif : 1933 : 209 ; 1934 : 216 ; fin 35 : 229 ; 1936 : 208.

Dans son rapport, le secrétaire annonce un effectif de 264 membres avec une augmentation de 48. Il faut probablement déduire de ce nombre une cinquantaine qui font partie de la section sans être affiliés à la Romande. Erguel-Prévôté est la Section la plus nombreuse de la Romande. Un travail intense a été fait pour le recru-

tement par les membres du comité et spécialement par l'inspecteur Bohnenblust. Nous remercions ce dernier pour son généreux dévouement. Il est de toute évidence que personne n'est mieux placé pour recruter des membres que nos inspecteurs qui sont en contact permanent avec les propriétaires d'abeilles. Nous souhaitons que l'exemple de M. Bohnenblust soit suivi par tous ses collègues inspecteurs.

Le comité prévoit l'agrandissement de la station de fécondation de St-Imier. Il y a eu durant l'année écoulée 6 séances de comité, 3 assemblées régionales et 5 réunions de groupes. C'est une belle activité, vraiment !

(A suivre.)

L. Gapany.

## Les maladies des abeilles en 1935

par le Dr O. Morgenthaler, Liebefeld, Berne.

Les modifications introduites dans la lutte contre l'acariose ont eu pour effet la réduction en gros de 1/3 des échantillons d'abeilles envoyés au Liebefeld en 1935. De 9301 en 1934, les envois sont descendus à 6908, dont 1523 provenaient de ruchers suisses et 75 de 70 ruchers étrangers. La totalité des abeilles disséquées se chiffre par 60,000.

Nous verrions avec plaisir une réduction encore plus grande des envois afin de pouvoir nous occuper plus complètement de certains cas. Nous avons souvent le sentiment pénible que nos réponses ne sont pas d'une grande utilité pour les apiculteurs, réponses qui ne concernent pas seulement le couvain sacciforme, la mélanose, le mal de mai, dont les causes sont encore peu élucidées, mais surtout les cas nombreux catalogués comme « pas de maladie » ou « maladie inconnue ». Certainement il se trouve parmi ces derniers cas des maladies infectieuses encore complètement inconnues et également des états maladifs de la colonie en relation avec la nourriture et la digestion, au sujet desquels nous ne pouvons encore rien affirmer de positif tant que la physiologie de l'abeille saine et de la colonie saine ne sera pas mieux connue.

Les envois de Suisse se répartissent ainsi suivant les contrées du pays :

	<i>Rayons</i>	<i>Abeilles</i>	<i>Total</i>
Suisse alémanique (D)	292	670	962
Suisse romande (R)	121	428	549
Suisse italienne (T)	5	7	12
	418	1105	1523

L'examen dénota :

1. *Maladies du couvain.*

	<i>Cas</i>	<i>D.</i>	<i>R.</i>	<i>T.</i>
Loque maligne	90	49	40	1
Loque bénigne (couvain aigre)	140	106	33	1
Couvain sacciforme	19	16	3	—
Couvain calcifié, primaire	8	4	4	—
Couvain bombé décomposé	39	33	6	—
Pas de maladie ou maladie inconnue	122	84	35	3
Total	418	292	121	5

2. *Maladies des abeilles adultes.*

	<i>Cas</i>	<i>D.</i>	<i>R.</i>	<i>T.</i>
Noséma	208	117	89	2
Noséma (kystes amibiens)	27	24	3	—
Acariose (dont 16 avec noséma)	37	6	31	—
Mal de mai (dont 7 avec noséma)	40	31	9	—
Mélanose (dont 3 avec noséma)	26	20	6	—
Reines	179	124	54	1
Pas de maladie ou maladie inconnue	588	348	236	4
Total	1105	670	428	7

Les cas de *loque maligne* sont de nouveau très élevés et nous faisons expressément la remarque rassurante que cette augmentation n'est pas due à la manière de combattre la maladie comme elle est pratiquée chez nous actuellement (jeûne d'essaïms artificiels), mais qu'il s'agit dans la plupart des cas de la découverte de nouveaux foyers où les apiculteurs ne se doutaient pas de la présence de l'infection et où manquaient par conséquence la connaissance nécessaire et l'attention. Les anciens foyers ont presque complètement disparu et on peut presque garantir la disparition des nouveaux foyers, à supposer que les inspecteurs et les sociétés locales travaillent la main dans la main à l'application des mesures de désinfection imposées et que tous les ruchers du voisinage soient soumis à un contrôle très complet.

La loque bénigne ou *couvain aigre*, au contraire, réapparue de nouveau en augmentation, se retrouve surtout dans les anciens foyers connus depuis de nombreuses années et où sociétés et inspecteurs ont fait leur possible pour lutter et attirent sans trêve l'attention des apiculteurs en leur expliquant la nature du mal. Les

mesures, connues comme si importantes pour lutter contre la loque bénigne (surtout le nourrissage suffisant au printemps, rétrécir et tenir au chaud les colonies), n'ont pourtant pas été prises en vain. Il ne persiste aucun doute que la maladie cause moins de dégâts dans les ruchers bien tenus que dans ceux qui sont négligés et qu'elle y disparaît plus rapidement, mais ces moyens indirects ne suffisent pas pour atteindre le but final qu'est la disparition complète de l'infection.

Le procédé des essaïms artificiels semble bien assurer la guérison totale de la loque bénigne à condition de les laisser jeûner pendant trois jours et *que la colonie traitée ne soit pas réinfectée ultérieurement par des colonies voisines*. Cette dernière condition est plus difficile à remplir pour la loque bénigne que pour la loque maligne, car les bacilles du couvain aigre sont souvent présents sous forme latente et en grande quantité dans des colonies, taxées extérieurement de saines et qui après coup, par un examen ultérieur, sont trouvées comme complètement contaminées. Dans la loque bénigne on peut se fier avec plus de sûreté à un seul examen. En cela la loque bénigne est analogue à l'acariose : si on ne trouve que quelques colonies contaminées, les autres doivent être considérées comme suspectes et être traitées comme les malades si on veut être sûr du succès. Que la loque bénigne puisse, dans ces conditions, être combattue avec efficacité par le procédé des essaïms artificiels, ressort des essais pratiqués dans le Münstertal (Grisons) (voir *Schweizer. Bienenzeitung*, avril 1935, page 213). A Lü et Palüeta toutes les colonies de deux ruchers isolés furent soumises à ce procédé en 1934 et en 1935 on ne retrouva plus trace de la maladie. Mais en pratique il n'est pas possible de l'appliquer à de grands ruchers, voir même à toute une contrée, temps et moyens financiers rendant la chose impossible. Toutefois, ce procédé a donné de bons résultats dans les cas où seulement les colonies fortement atteintes avaient été transformées en essaïms artificiels en même temps que celles moins atteintes ou semblant encore saines étaient soumises soigneusement aux mesures préventives dont nous parlons plus haut.

(A suivre.)

Le traducteur : Dr E. R.

---

*La publicité dans le*

## **Bulletin de la Société Romande d'Apiculture**

*porte et rapporte beaucoup.*

## L'inventaire de 1935

(Suite)

### *Des ouvrières et des reines en cellules de 430.*

Il m'arrive bien, reconnaissons-le, d'être en retard pour une opération, mais ce n'est pas coutume. Cette fois, le retard involontaire fut la cause heureuse d'une série d'expériences.

Au cours de ces longues discussions passionnées avec le Maître Baudoux, nous avons admis qu'une reine ne pouvait pondre des ouvrières en cellules de mâles que très tôt en saison ou très tard, c'est à dire à un moment où la ponte de mâles est arrêtée et où les ouvrières n'élaborant plus de cire trouveront des difficultés pour transformer les berceaux. Mais en parvenant à la ponte d'ouvrières en cellules de mâles au pré-printemps, nous prévûmes aussi la possibilité d'élever des reines sur cette ponte et de tenter l'agrandissement direct de la reine. Je n'avais jamais entrepris ces expériences par manque de temps et de moyens.

Une de nos ruchées de race noire avait plus de trente années sur des cires gaufrées à 736 fabriquées au moyen d'un gaufrier plat vendu par l'Abbé Pincot et son dernier essaim comptait trois années sur du 620. Nous l'avions logée en ruchettes de cinq cadres, dont deux garnis en cellules de 430 obtenues par un gaufrier en plâtre que nous avons fabriqué avec Baudoux. Il était réservé à la production de mâles mais, par mansue de matériel, cette ruchette fut négligée et se trouva à l'étroit beaucoup avant la saison de l'essaimage. Cette circonstance spéciale fit que la reine pondit des œufs d'ouvrières dans les cellules de 430, à en juger par l'alternance en nombre égal de couvercles plats et de « boutons » operculant les nymphes de bourdons.

Désirant aussitôt tirer parti de cette heureuse anomalie, les deux cadres de 430 furent confiés à une forte ruchée à laquelle reine et couvain furent enlevés. Deux reines sont nées, élevées naturellement en cellules de 430 qui, fécondées, pondirent indifféremment des œufs d'ouvrières et des œufs d'abeillauds en cellules de 430, et en proportions à peu près égales.

Nous avons voulu provoquer cette ponte en très grandes cellules de mâles (la cellule naturelle est de 500 à 530) de la part d'autres reines logées depuis plusieurs générations en 620. Une reine italienne à la tête d'une ruchée où les rayons de 620 furent remplacés progressivement par du 430 y pondit quelques ouvrières mais ce fut un

échec pour les autres : en brossant des populations devant des ruches garnies en 430, nous avons fait battre le rappel, ces abeilles ont émis l'odeur de mélisse caractéristique de l'essaim, nous leur avons donné la mentalité de l'essaim qui ne construit pas de cellules de mâles et notre belle cire de 430 fut transformée en un réseau complet de cellules de raccordement.

Et peu après, au moment même où nous comptions tenir le succès nos belles reines nées en 430 devaient aussi disparaître dans des circonstances que nous conterons.

Tout est à recommencer mais ce n'est ni un échec ni un résultat complet : des expériences riches d'enseignement. Nous les reprendrons à un stade intermédiaire, la cellule de mâle de 500 au lieu de la cellule agrandie à 430. Le point principal acquis est *qu'une reine ayant quelques générations en 620 peut pondre des ouvrières dans des cellules à faux-bourçons avant la période d'essaimage, lorsqu'elle ne trouve plus de cellules d'ouvrières disponibles*. C'est le point de départ de toutes les expériences futures.

#### *Vers le contrôle absolu des géniteurs.*

Une reine pondant des ouvrières en 430 fut donc placée dans une ruche d'observation à cadre unique, fortement peuplée. Nous nous proposons d'utiliser sa ponte pour l'élevage de reines mais comment identifier le sexe de l'œuf pour le transférer dans nos cupules P. M. ? Pour obtenir des reines provenant réellement de 430, les éleveuses devaient être, elles aussi, nées dans des cellules de même module. Nous avons donc remis cet élevage à plus tard pour orienter nos recherches dans un autre sens.

En passant devant le spermathèque de la reine, ces œufs de mâles n'ont pas été spermatisés. Supposant que le micropyle reste ouvert quelque temps encore après la ponte, qu'un spermatozoïde peut donc encore s'y introduire et transformer l'œuf de mâle en un œuf d'ouvrière, nous avons cherché à réussir cette mutation de sexe.

Nous avons essayé tout d'abord de spermatiser l'œuf fraîchement pondu en le « badigeonnant » le liquide séminal mâle au moyen d'une plume légère. Devant écarter les ouvrières, nous dérangions la reine qui suspendait sa ponte, couchions l'œuf si fragile et blessions certainement son chorion. Il fallait trouver autre chose.

Pendant toute une journée, nous nous sommes imposés ce travail de pulvériser, à l'aide d'un petit pulvérisateur dont se servent les aquarellistes pour fixer leurs couleurs, du liquide séminal de mâles fraîchement prélevé. Toutes les dix minutes, une bouffée de

fumée écartait les abeilles et la région de ponte était ainsi spermiée du produit des *mâles que nous avons choisis*.

Miracle ! La surface ainsi traitée fut presque toute en cellules d'ouvrières, mais était-ce dû à notre intervention ou à la ponte même de la reine. Cependant, toutes les autres parties du rayon présentaient autant d'opercules des mâles en une proportion de 50 % tandis que notre surface d'étude n'en avait pas plus de dix pour cent.

Pour que l'expérience fut décisive, il eut fallu la continuer quelque temps, ne traiter que des surfaces bien délimitées pour obtenir des confirmations successives, déterminer le temps après la ponte pendant lequel le micropyle reste praticable. Ma santé déficiente m'obligea à un long repos absolu et quand je voulus reprendre, la sécheresse était venue qui avait tout bouleversé, tout détruit, tout anéanti.....

Aurais-je réussi ? Je n'ose rien affirmer, malgré que je l'aie fait à un certain moment. J'ai eu momentanément des reines de nos races locales qui se sont comportées comme leurs sœurs géantes de l'Inde, l'*Apis dorsata*, qui pont indifféremment mâles et ouvrières dans les mêmes cellules de 550. Pourrais-je dire bientôt aussi : « Tel mâle à tel moment que je choisis ? » Ce serait trop beau.

J'avais tout d'abord l'intention de tenir secrètes mes expériences pour ne les publier qu'après réussite complète. Cette réussite est au delà de mes moyens. Elle est du domaine du laboratoire avant de passer dans le rucher expérimental. Telle chose réussira qui peut échouer en d'autres mains. C'est pourquoi je publie ce que furent mes tentatives de 1935, me déclarant suffisamment récompensé si j'ai ainsi indiqué une voie nouvelle à des collègues mieux outillés et plus savants pour mener à bien cet important et délicat problème.

(A suivre.)

Dubois de Szczawinski.

## **La grande cellule dans le domaine de l'apiculture**

La grande cellule a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. De tous côtés, chacun veut apporter une pierre à cet édifice que l'on désire voir se construire au grand profit de la rentabilité apicole. Nombreux sont cependant ceux qui n'apportent que du mauvais matériel ou nuisible même, ceci sous la forme de renseignements erronés ou incomplets. Les partisans invétérés de la grande cellule ne voient que le bon côté des choses et en exagérant les

renseignements favorables qu'ils fournissent ils portent trop facilement le commun des apiculteurs à faire des frais non encore en rapport avec la certitude du succès que l'on attendrait de cette rénovation apicole. Sympathique à toute amélioration et à celle-ci tout particulièrement, puisque je l'expérimente sur une grande échelle, je ne veux pas me poser en critère indiscutable et ne prôner que ma façon de voir. Je désire cependant vous faire voir aujourd'hui la grande cellule *sous son côté pratique* et en prenant en considération l'apiculture *telle qu'elle est pratiquée en général chez nous en Valais*.

Les expériences sur les grandes cellules ont été entreprises dans mon rucher il y a trois ans. Actuellement je dispose de ruches spécialement construites pour expérimenter à fond les possibilités de la grande cellule. J'utilise le cadre D. B. Leur nombre est de 14 par ruche, ceci pour maintenir la place suffisante au couvain comme aux provisions (miel et pollen). L'écartement des cadres a été un peu augmenté et porté à 40 mm. de centre à centre de chaque cadre afin que les abeilles, plus grandes, ne soient pas contrariées dans leurs occupations.

Notre Bulletin apicole s'est déjà suffisamment étendu sur la question des cires gaufrées à grandes cellules pour m'abstenir d'y revenir en détail. En passant, je fais cependant ressortir que l'abeille de chez nous construit naturellement près de 800 cellules au dm<sup>2</sup> (les deux côtés du rayon comptés) ; l'italienne en élabore 790 environ et certaines abeilles des pays chauds en logent jusqu'à 900 sur la même surface. La grande cellule est obtenue en gaufrant des cires au moyen d'un appareil qui imprègne les fonds de cellules plus grands que ceux naturellement construits par l'abeille. Après ma causerie, je vous présenterai les échantillons des principales cires gaufrées actuellement sur le marché en passant par 620, 660, 680, 700, 760, 800 et 820 cellules au dm<sup>2</sup>. Je vous présenterai également des rayons de 620, 700 et 800 cellules au dm<sup>2</sup> qui ont tous contenu plusieurs générations de couvain. Pendant la petite causerie qui va suivre, pour faciliter les choses, j'appellerai simplement 620, 700 ou 800, etc. les différentes cires gaufrées qui feront l'objet du sujet.

Dans des conditions normales, qui n'a pas déjà remarqué la taille différente et plus petite d'un mâle (bourdon) naissant d'une cellule déformée, étriquée ou à ouvrières en comparaison de celui qui a reçu tous les soins dans une cellule qui lui est naturellement appropriée ? La théorie avançant que la quantité de nourriture

qu'offrent aux larves les nourrices leur est instinctivement dictée par la surface du fond de la cellule est logique. Elle paraît bien correspondre à la réalité. Tout est relatif en effet. Si le mâle vient plus gros, il a bien fallu lui donner plus à manger. Pourquoi n'en serait-il pas de même des ouvrières ? Elevées dans des conditions normales de soins et de chaleur, la quantité de nourriture que recevront leurs larves dictera tout naturellement leur taille à l'éclosion. La pratique le prouve. Les abeilles nées sur grandes cellules sont à vue d'œil plus grandes. J'ai maintes fois constaté ce fait. A l'aide d'un thoracimètre de précision, les abeilles provenant d'une même reine ont été mesurées alors qu'elles étaient issues de cellules 800 et logées sur 620 ou 700. Après quelques mois, la masse des abeilles ne passait plus par l'orifice qui était pourtant suffisant auparavant. L'abeille étant extérieurement plus grande, pourquoi son développement ne serait-il pas harmonieux ? Pourquoi sa langue ne serait-elle pas plus longue ? Cette idée a marqué le point de départ de l'étude et du développement de la grande cellule comme sujet d'expérimentation. Elle est logique et mérite d'être prise en considération. Ce changement fondamental que l'homme cherche à donner à l'abeille dans sa taille a donc un but. Il est assez facile de l'obtenir pour ce qui concerne les ouvrières et les mâles.

(*A suivre.*)

*Pierre Deslarzes, Sion.*

## **Existe-t-il du miel de tilleul en Suisse ?**

*par le Dr Anna Maurizio, Institut du Liebefeld.*

Au début de septembre 1935 nous avons reçu un échantillon de miel envoyé par M. Abegglen-Seiler Ringgenberg au bord du lac de Brienz, échantillon accompagné de la lettre suivante ; « J'ai souvent lu dans la *Blaue* et dans d'autres journaux l'affirmation que le tilleul ne donnait pas de miel. Comme chez nous, rive droite du lac, le tilleul à larges feuilles pousse, à l'état sauvage, par centaines et que notre miellée correspond presque chaque année avec la floraison de ces tilleuls, je ne puis ajouter créance à cette affirmation. Depuis 2 ans je fais le contrôle avec une balance et du jour où apparaissent les premières fleurs de tilleul, la balance accuse des augmentations. Avec la fin de cette floraison, disparaît également cette miellée, vu la sécheresse des collines environnantes ».

Les expériences faites à ce jour démontrant la rareté du miel de tilleul en Suisse, c'est avec doute que j'entrepris l'analyse microscop-

pique du miel envoyé. Le doute était d'autant plus justifié que *Fehlmann*<sup>1)</sup> avait déjà observé que le pollen de tilleul ne peut être décelé que très rarement dans les miels suisses, même dans les cas où les apiculteurs considèrent le tilleul comme mellifère. Le même fait m'avait déjà frappé lorsque je fis l'analyse des pollens de notre collection de miels. Si par hasard le pollen de tilleul était présent, il n'y en avait toujours que quelques grains isolés. Les diagrammes Nos 1 et 2 représentent l'image du pollen de deux de ces miels suisses avec quelques grains isolés de pollen de tilleul.

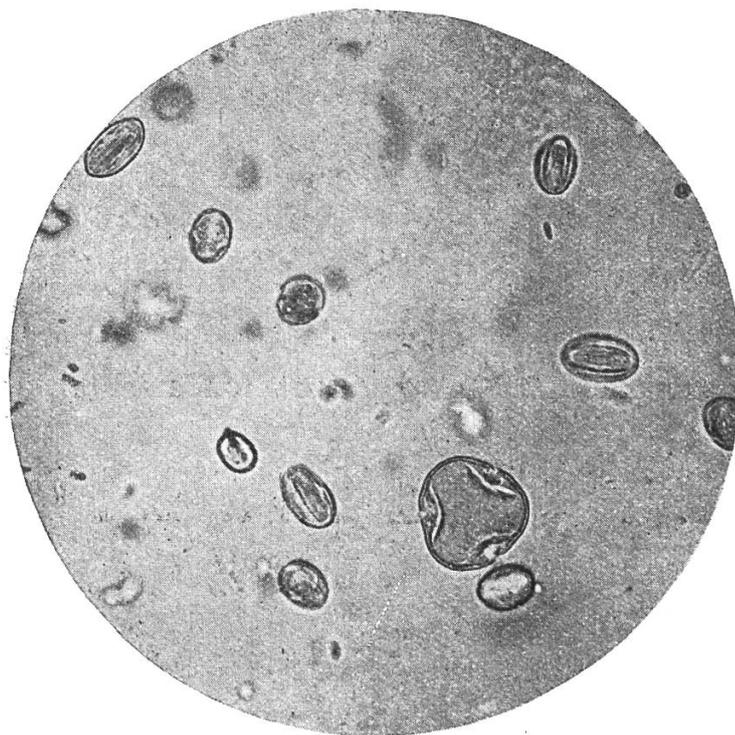


Fig. 1. — Grain de pollen de tilleul entouré de grains de châtaignier.  
Miel de châtaignier du Tessin No 2. Grossissement 350.

Le No 1 est un miel de printemps de Kaiserstuhl (Argovie) contenant surtout du pollen d'arbres fruitiers, de dents-de-lion et d'esparcette ; ce miel contenait également du pollen de fleurs de prairies comme le « Lotus », la sauge, l'oeillet (*Lychnis*), l'« Anthriscus », la scabieuse et 2 % de pollen de tilleul. Le No 2 est un miel de châtaignier provenant du Tessin et contenait 94 % de pollen de châtaignier avec quelques grains de pollen de liliacées, de labiées, d'arbres fruitiers et de tilleul. La microphotographie, figure 1 représente un de ces grains de pollen de tilleul entouré d'une quantité de grains de pollen de châtaignier.

<sup>1</sup> *Fehlmann C.*: Contribution à l'analyse microscopique du miel. Communications du Service d'hygiène suisse, 1911, Berne.

*Fehlmann* (lococitato page 53) explique la rareté du pollen de tilleul par la position renversée des fleurs de tilleul qui ne permet qu'à peu de grains de pollen de tomber dans les nectaires à la base de la fleur et ainsi de se retrouver dans le miel. D'après cette théorie il y aurait relativement plus de nectar de tilleul dans le miel que ne le laisserait supposer le nombre restreint des grains de pollen<sup>2</sup>). *Zander*<sup>3</sup>) doute qu'il en soit ainsi et attribue la rareté des grains de pollen de tilleul dans les miels allemands au rôle très effacé que joue le tilleul comme arbre mellifère depuis qu'il n'existe plus sous forme de forêts. Quoi qu'il en soit le pollen de tilleul est jusqu'à présent une rareté dans le miel suisse.

Le résultat de l'analyse du miel de Rigggenberg en fut d'autant plus surprenant. Il présentait l'image d'un miel mi-trèfle mi-ombellifère avec une faible participation alpine et un peu de pollen printanier, un type très répandu dans les récoltes estivales des préalpes de l'Oberland bernois. Mais ce qui le distinguait de ce dernier était la teneur relativement élevée (14 % de pollen de tilleul (voir diagramme N° 3). Sur notre demande M. Abegglen, mit à notre disposition, de façon très aimable, d'autres échantillons de miel de la même région. Il y avait en tout 11 échantillons de Rigggenberg, d'Ober- et de Niederried et d'Iseltwald provenant des récoltes de 1933, 34 et 35 et parmi ces échantillons 10 (entr'autres également celui d'Iseltwald) contenait du pollen de tilleul en proportions variables. Le seul échantillon sans pollen de tilleul provenait d'une récolte printanière de Rigggenberg, prélevée avant la floraison du tilleul d'après les déclarations de M. Abegglen.

Le pollen de tilleul a un aspect si caractéristique que celui qui l'a vu une fois ne peut plus guère se tromper dans ce diagnostic. Ce sont des grains ronds triangulaires de 30-40 millièmes de millimètre de diamètre avec trois points germinatifs sur les côtés du triangle (voir figure 1 b). Derrière chaque point germinatif il y a un centre germinatif plus grand. L'orifice germinatif doit être très petit, car on retrouve souvent des grains dont le contenu sort des pores germinatifs sous forme de bâtonnet très fin à la suite de l'augmentation de volume (fig. 2 a), alors que les grains de pollen à gros pores germinatifs ne présentent que des bosselures dans ce cas. Les grains de pollen de tilleul présentent généralement trois centres germinatifs (fig. 2 a et b) ; mais on en rencontre souvent avec quatre centres germinatifs, le grain apparaît alors quadrangulaire (fig. 2 c). Parfois j'ai rencontré des grains avec deux centres (fig. 2 d). D'après *Zander*, les grains de pollen

<sup>2</sup> Voir également *Koch* : «Bienenwirtschaftl. Zentralblatt», p. 9-11, 1933, et Communication dans le *Bulletin* de la Société romande d'apiculture, p. 345, 372 (1933).

<sup>3</sup> *Zander E* : Contribution à la détermination de l'origine du miel. Berlin 1935.

des deux espèces de tilleul indigène, tilleul d'hiver à petites feuilles (*Tilia cordata*) et tilleul d'été à grosses feuilles (*Tilia platyphyllos*) se laissent différencier d'après leur volume et la structure de leur paroi externe. Les grains de pollen retrouvés dans le miel de Brienz semblent provenir du tilleul d'été. Ils ont une paroi externe très ridée (voir

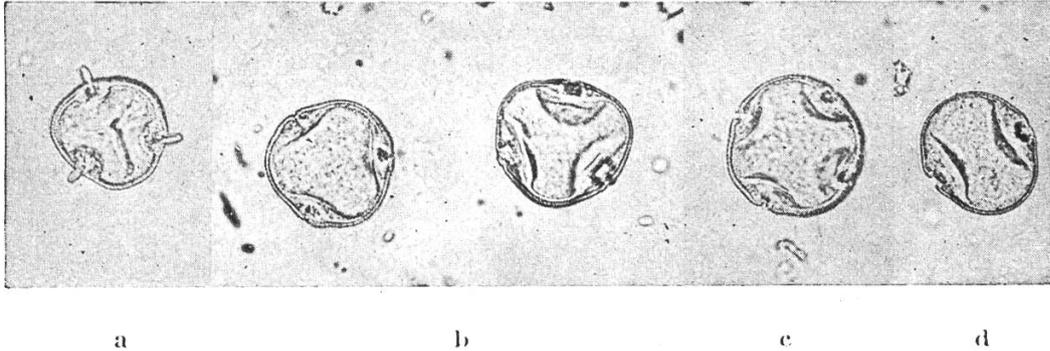


Fig. 2.

- a = Pollen de tilleul avec 3 bourgeons germinatifs du miel de Ringgenberg No 4. Tuméfié.
- b = Deux grains de pollen de tilleul avec 3 bourgeons germinatifs, miel de Bessarabie No 7.
- c = Grain de pollen de tilleul de Bessarabie No 7 avec 4 bourgeons germinatifs.
- d = Deux grains du même avec 2 bourgeons germinatifs. Grossissement 350.

fig. 2 a) et un diamètre moyen de 34 millièmes de millimètre, ce qui caractérise, d'après Zander, le tilleul d'été. Les grains de pollen du tilleul d'hiver, toujours d'après Zander, sont plus petits et ont une surface presque lisse. Le diagnostic microscopique du miel de Brienz concorde donc bien avec les données de M. Abegglen.

(A suivre.)

### **Pesées de ruches en mai 1936**

Mai, joli mois de mai, où es-tu cette année ? La plupart des apiculteurs ont dû nourrir. Donner, par le détail, le résultat des pesées de nos stations serait fastidieux et ne correspondrait pas à l'état de la récolte réelle, récolte qui, partout en Suisse romande, a été nulle ou presque, malgré la floraison des arbres fruitiers très abondante et celle des prairies non moins belle.

En général les rapports signalent beaucoup d'essaims, populations superbes et saines suite d'un excellent hivernage, ponte dans les hausses.

Tout est donc prêt, archi-prêt pour la récolte... s'il y en a.

On entend dire par de vieux apiculteurs que 1936 sera l'année de la grande miellée. Comment le savent-ils, sur quoi basent-ils leurs prévisions ? Mystère !

Nous constatons cependant que, depuis 8 à 10 jours que le chaud nous est revenu, les tilleuls, couverts de fleurs, sont délaissés par les abeilles. Sur les grands hêtres rouges d'une propriété voisine, c'est chaque matin et chaque soir la toute belle musique. Dans une allée de sapinaux, voisine aussi, les abeilles s'affairent. Les bancs et la table sur lesquels nous dînons, situés sous un grand noisetier,

doivent être chaque jour soigneusement lavés à grande eau pour empêcher que nous y restions collés.

Juin réparera-t-il ce que mai a mal fait ? Ce n'est pas impossible. Pour le moment les premières hausses, tardivement se remplissent chez nous. Des apiculteurs, pressés, ont posé quelques secondes hausses et les vieux, toujours les vieux, nous disent : espoir. Espoir, quand la miellée commence en juin c'est de bon augure, ni les orages ni les pluies ne l'arrêtent. Puissent-ils dire la vérité !

Corcelles (Neuchâtel), juin 1936.

*P.-S.* — Les stocks de miel ont sérieusement diminué, tant chez les négociants petits et gros que chez les apiculteurs.

*Charles Thiébaud.*

\* \* \*

Le comité de la Romande a décidé de maintenir le prix fixé l'année passée, pour le miel au détail, soit fr. 3.80.

De nouvelles indications paraîtront plus tard, suivant la récolte.

Nos membres sont invités à annoncer leur miel, les quantités disponibles, à M. Ch. Thiébaud, Corcelles (Neuchâtel). Ce miel doit avoir été contrôlé, cela va sans dire.

Dans les contrées favorisées de miellées de sapin, les apiculteurs sont instamment invités à produire du miel en rayons ou sections, celui-ci étant toujours très demandé et assuré d'une vente facile et rémunératrice. La production de miel en sections décharge d'ailleurs d'autant le marché du miel extrait, en cas de forte récolte.

*Le Comité.*

### Contrôle du miel en 1936

Il est rappelé aux membres de la Romande que le contrôle est de plus en plus demandé par les acheteurs, spécialement par les grossistes. Nous recommandons aux comités de sections d'organiser sans retard leur bureau de contrôle et de nommer les jurés. Seul le miel contrôlé sera offert par les organes de la Romande dans la nouvelle organisation pour la vente du miel.

Les apiculteurs qui désirent vendre leur miel par l'office du miel au prix fixé par celui-ci sont priés de lui indiquer les quantités dont ils disposent, miel contrôlé naturellement.

Corcelles (Neuchâtel), juin 1936.

*Le Contrôleur en chef.*

### Loque des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Payerne	Cerniaz	1	1	1
		Donneloye	2	12	2
	Mézery	1	6	1	
Fribourg	La Veveyse	Semsaies	1	19	8

## Echos de partout

### *Consommation du pollen.*

D'après la *Leipziger Bienen-Zeitung*, le Dr Honig évalue à 0,15 g. la quantité de pollen nécessaire à l'élevage d'une abeille. L'état larval dure approximativement 6 jours, la consommation quotidienne d'une larve est donc de 0,025 gr. Pour une ponte moyenne de 1000 œufs, cela fait 150 gr. de pollen par colonie, ce qui correspond à 15,000 pelotes. Un modeste rucher de 20 colonies a donc besoin de 3 kg. de pollen par jour, soit près de 100 kg. par mois.

Pendant l'été, lorsque les fleurs abondent, les abeilles peuvent assez facilement recueillir cette quantité relativement énorme de pollen. Il n'en va pas de même au début du printemps, et le Dr Honig pense que, si les colonies ne se développent pas toujours selon le désir de l'apiculteur, c'est très souvent le manque de pollen qui est la cause du retard. L'apiculteur doit donc veiller à procurer à ses abeilles cette nourriture indispensable, sans compter sur les succédanés, qui profitent aux vendeurs plutôt qu'aux abeilles. Plantez donc, à proximité de vos ruchers, des saules ou des cornouillers.

### *Abeilles citadines.*

Suivant le *Bienen-Vater*, il existe, dans la grande ville de Vienne, environ 6000 ruches d'abeilles. Ce nombre est diminué quelque peu pendant l'été par le déplacement des colonies destinées à l'apiculture pastorale, mais les 6000 ruches passent bien la plus grande partie de l'année dans la capitale de l'Autriche.

Il est vrai que la ville est célèbre par sa verdure, ses parcs et les 58,000 arbres qui ornent ses rues. Les terrains aménagés en jardins publics, promenades et squares ne mesurent pas moins de 11 kilomètres carrés sans compter les cimetières et le célèbre Wienerwald. A titre de comparaison nous dirons que la surface du canton de Vaud est de 3212 km<sup>2</sup> ; en admettant que la moitié soit en culture et que les abeilles existent dans la même proportion qu'à Vienne, le canton devrait posséder environ un demi-million de ruches : il n'en a pas 25,000.

Il convient de remarquer qu'en Autriche, et ailleurs, les autorités de l'Etat et des villes font ce qu'elles peuvent pour venir en aide à l'apiculture, non seulement par des subventions, mais par des mesures plus efficaces : plantation d'arbres mellifères de préférence à d'autres espèces, interdiction de cueillir au printemps les chatons de saules, par exemple. Et nous sommes un peu confus en constatant que, chez nous, certaines villes et même de petits villages s'in-

général à rendre la vie dure aux apiculteurs et vont même jusqu'à proscrire les abeilles de leur territoire. Nous ne disons pas qu'il en soit ainsi partout, mais les cas sont malheureusement assez nombreux.

*La vente des reines et des abeilles aux Etats-Unis.*

L'application de l'*Agreement* pour le commerce des abeilles, partie des mesures prises par le Président Roosevelt pour le soutien de l'agriculture, a permis d'établir la statistique complète de la vente des reines et des abeilles aux E.-U. en 1935. Au total, les éleveurs ont vendu 256,104 livres d'abeilles en 100,359 envois de une à cinq livres, et 218,186 reines, y compris celles accompagnant les ventes au poids. Ces abeilles valaient avec les reines, 305,679 dollars, soit, au cours actuel, fr. 945,000 environ.

Rappelons que beaucoup d'apiculteurs du nord des E.-U. et du Canada étouffent leurs abeilles en automne pour s'éviter les soucis de l'hivernage. Ils conservent telles quelles les ruches avec les rayons et les provisions qu'elles contiennent et achètent de bonne heure au printemps de petites colonies, généralement de 2 livres avec des reines de l'année. Ces *nuclei*, logés sur les rayons des colonies sacrifiées en automne, se développent encore à temps pour la récolte.

*J. Magnenat.*

**Mercuriales hebdomadaires du miel indigène**

*Prix moyens mensuels*

Marchés	mai		Marchés	mai	
	1935	1936		1935	1936
Genève	3.58	3.50	Soleure	3.80	3.80
Nyon	3.50	3.50	Olten	3.50	3.50
Lausanne	3.65	3.50	Aarau	4.—	3.80
Vevey	3.25	3.25	Brougg	—	—
Montreux	3.50	3.—	Baden	3.80	3.90
Aigle	3.60	4.—	Zurich	3.71	3.75
Yverdon	3.15	3.—	Winterthour	3.65	3.71
Payerne	3.25	2.92	Schaffhouse	4.—	4.—
Berne	3.53	3.69	Frauenfeld	3.80	4.—
Thoune	3.80	3.60	St-Gall	4.—	4.—
Langnau	4.10	4.—	Coire	4.—	4.—
Berthoud	4.—	3.80	Lucerne	3.82	3.50
Langenthal	3.80	3.80	Zoug	4.—	3.90
Bienne	3.90	3.75	Bellinzona	4.—	—
Porrentruy	4.—	3.50	Locarno	—	3.70
Le Locle	3.75	3.75	Lugano	4.—	4.—
Bâle	3.80	3.85			
Rheinfelden	4.—	—			
Granges	3.80	3.80	Prix moyen suisse	3.76	3.69

## CONCOURS DE RUCHERS

organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

(Suite.)

### *Rucher de M. Armand Lauber à Bevaix.*

Joli rucher de 22 D.B. installé avec goût derrière l'habitation, sur pente gazonnée regardant le lac. Une auge de bois sert d'abreuvoir. Cadres un peu longs ont de la peine à entrer dans ruches DT. transformée en Blatt. Bon nombre de cadres défectueux à remplacer. Ruche sur balance. Laboratoire et matériel qui y est remisé sont d'une propreté parfaite. Annotations dans Agenda. Comptabilité fait défaut. Le Jury a regretté de n'avoir pu rencontrer le propriétaire lors de ses deux visites.

Il est attribué : 6, 5, 5, 8, 4, 7, 9, 4, 8, 5, 4, 0, 8, 4. Total : 77 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

### *Rucher de M. Alfred Grandjean à Bevaix.*

Cet apiculteur âgé de 72 ans pratique l'apiculture depuis 40 ans. Le matériel est ancien, mais entretenu dans la mesure du possible. Usagés, bon nombre de cadres auraient mérité d'être remplacés surtout dans des colonies qui ont eu de la peine à se développer ce printemps, ce qui aurait constitué un excellent stimulant. Extrac-teur et maturateur devraient être serrés dans un local plus approprié. Ruche sur balance ; abreuvoir au rucher. Forme nucléi pour le remplacement de reines défectueuses. Annotations et comptabilité sommaires dans l'Agenda.

Travaille avec l'assurance que donne une longue expérience et une grande pratique apicoles.

Il est attribué : 6, 4, 4, 8, 3, 7, 8, 4, 8, 4, 4, 3, 9, 2. Total : 74 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

### *Rucher de M. Werner Stern à Cressier.*

Jeune apiculteur intelligent, plein de zèle, mais dont le temps libre ne permet pas de conduire comme il faudrait un rucher de 23 colonies DB. Ruches construites par l'apiculteur, dont les mesures auraient pu être mieux respectées. Hausse sur ruche à demi-pleine d'abeilles, ponts et bon nombre de cadres à éliminer, comme aussi du couvain mort dans une ruchette d'élevage qui a manqué de surveillance, prouvent que le rucher ne peut, faute de temps, recevoir tous les soins nécessaires. Annotations générales dans Agenda apicole et dans carnet spécial sur les reines élevées d'occasion pour les besoins du rucher. Bel essaim, sur grandes cellules.

Il est attribué les points suivants : 5, 4, 5, 8, 4, 7, 8, 3, 8, 5, 4, 2, 8, 2. Total : 73 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

(A suivre.)

## Nouvelles des sections

### Société fribourgeoise d'apiculture

Une centaine d'apiculteurs de la Société fribourgeoise se sont réunis à Saint-Martin, dimanche 10 mai, pour leur assemblée générale. Le comité avait bien préparé cette séance annuelle et la section de la Haute-Veveyse, grâce à son président, M. Louis Vial, était prête pour recevoir cordialement les amis des abeilles.

La réunion eut lieu dans la grande salle du Lion d'Or. A 14 h. 30, M. Joye, de Prez-vers-Noréaz, président cantonal, ouvrit la séance par d'aimables paroles à l'adresse des sympathiques apiculteurs ; il souligna la présence de M. Vorlet, inspecteur des ruches, à Domdidier, et du groupe de la paroisse de Murist.

Après la lecture du procès-verbal, fort bien rédigé par M. Monney, instituteur à Autavaux et secrétaire de la société, M. le président donna lecture de son rapport. Pendant ce temps, les apiculteurs furent heureux de saluer l'arrivée de M. le curé Gapany, président de la Romande. Le rapport terminé, M. Joye procéda à la remise du diplôme d'honneur à neuf membres qui, pendant 25 ans et plus, ont été fidèles à la société. Ce sont MM. Alexandre Vial, au Crêt (50 années de sociétariat), Eugène Chatagny, à Corserey (50 ans), Denis Vauthey, à Remaufens (47 ans), Philippe Cardinaux, à Châtel St-Denis (33 ans), Jules Brasey, à Châbles (31 ans), Célestin Maillard, à Saint-Martin (29 ans), Joseph Monney, à Châtel-St-Denis (29 ans), Ulysse Torche, à Montborget (28 ans), Henri Vorlet, à Domdidier (28 ans).

Cette touchante marque de reconnaissance aux vétérans est un encouragement aux plus jeunes à persévérer dans une si noble et utile occupation.

Le président donna ensuite connaissance des comptes de l'année écoulée. Ce point occasionna un peu d'animation ; la ruche bourdonna, mais le calme se rétablit bien vite, grâce à la sage parole de M. l'abbé Gapany, qui donna une solution prudente à ce qui était discuté, et profita du moment pour engager vivement tous les apiculteurs à faire partie d'une section.

Les débats se poursuivirent encore longuement sur la question de l'activité pour 1936, le contrôle du miel, la foire aux provisions et les insignes. Tout cela demanda beaucoup de temps et de patience au dévoué président.

Mais il tardait d'entendre la conférence proprement dite, dont on ne savait pas le sujet. Ce fut M. Monney qui charma ses amis par les « observations sur le transport des œufs et sur les ouvrières pondeuses ». Magnifiquement traité, ce sujet demanderait un commentaire. Qu'il nous suffise de dire qu'on aurait voulu plus de temps pour la discussion. Il était déjà plus de 17 heures et il fallait encore visiter le rucher de l'aimable vétéran de Saint-Martin. C'est près de ce rucher très intéressant que les apiculteurs se sont séparés sur un « au revoir » qui laissa au cœur quelque chose de doux et de réconfortant pour les moments plus sombres de la vie.

*Un apiculteur.*

### Fédération valaisanne

#### *Quatrième cours de moniteurs d'apiculture.*

Favorisé par une journée ensoleillée et calme, le quatrième cours de moniteurs d'apiculture organisé, le 9 juin 1936, à St-Maurice, fut vivement apprécié. Elèves et invités au nombre de vingt répondirent à l'appel et la présence de M. Péclard, apiculteur distingué, est certainement venu rehausser le charme de notre réunion.

Le cours fut ouvert à 10 h. 30, à l'Hôtel de Ville de St-Maurice, où M. le Dr Leuzinger, l'éminent entomologiste, nous donna une conférence sur la « loque maligne et bénigne », sujet qui ne manqua pas d'attirer toute notre attention étant donné le ravage que peu causer aux colonies une telle maladie.

Notre très estimé M. Abbet, président de la Fédération valaisanne d'apiculture, voyant l'heure s'avancer, invite l'assemblée à gagner l'Hôtel de la Gare, à St-Maurice, où un dîner exquis nous fut servi.

Avant de quitter l'hôtel, M. Heyraud, connu d'un grand nombre d'apiculteurs suisses et étrangers, captiva l'auditoire par une causerie sur les différents modes d'élevage. M. Heyraud, homme de génie dans l'art apicole, nous fit passer en revue ses différentes inventions ayant trait à l'élevage des reines et, pour terminer, une démonstration pratique nous fut donnée au rucher de M. Rey-Bellet, géomètre à St-Maurice, passé maître dans la branche.

Chacun des élèves et invités put se convaincre de la simplicité et de la réussite excellente qu'assure la dernière méthode d'élevage de M. Heyraud.

Il est à souhaiter que toutes les personnes présentes à cette démonstration mettent en pratique l'enseignement reçu, dans l'intérêt de l'apiculture.

*Un élève : D. Girard.*

### **Société d'apiculture de Lausanne**

#### *Excursion-assemblée d'été en Gruyère.*

La « Lausanne » a fait, le 14 juin, un très beau voyage en Gruyère, combiné avec son assemblée ordinaire d'été.

Nous ne dirons rien des sites agrestes traversés, ni des émotions aux passages impressionnants de deux routes des Alpes. L'horaire était serré et un retard imprévisible nous a empêché de visiter la cité de Gruyères et son château. Le président de la Romande, M. l'abbé Gapany, nous attendait à Broc ; il nous faisait le très grand honneur de nous consacrer son après-midi et allait nous servir de guide à la Valsainte.

Un confortable repas était préparé à l'Hôtel de Ville, à Broc. Au dessert, échange de propos courtois, puis une courte séance administrative, budget adopté et maintien de la contribution annuelle à fr. 7. Par une délicate attention envers des hôtes d'une heure, un groupe d'enfants excellemment exercés nous a donné deux chœurs d'une exécution tout à fait remarquable et deux déclamations qui dénotaient une étude soignée et un réel talent. Le maître qui forme de tels élèves est un homme de cœur qui a droit aux plus vifs éloges.

Après la visite très intéressante d'une partie des bâtiments de la Chartreuse, tous les apiculteurs étaient réunis au rucher : 32 ruches et un laboratoire spacieux dans un jardin clos de murs. Disposition pratique, dans une situation idéale : prairies, puis pâturages et forêts rapprochées. Chaque ruche à quelques mètres de ses voisines, sur socle de ciment, avec dalle en avant du trou de vol ; quelques ruchettes d'élevage. Il n'en fallait pas plus pour exciter l'intérêt attentif de toute la cohorte. La présentation de cette superbe installation a été faite avec une bonne grâce parfaite par un jeune frère chartreux, apiculteur, modeste et déjà expérimenté, qui a mérité les justes félicitations et les remerciements que nous nous faisons un plaisir de lui réitérer. Les mêmes circonstances atmosphériques amenant de pareilles conditions de récolte, le rucher de la Valsainte est, à cette date, aussi dépourvu que les nôtres.

Une malheureuse averse nous a empêchés de ressentir tout le charme de la traversée de Bulle à Châtel-St-Denis. Mais quelle re-

vanche l'heure suivante nous a accordée ! Le retour à Lausanne fut un enchantement. La vision du lac, de ses rives et des montagnes, mystérieuses sous leur voile de brume, est de ces spectacles dont on remercie le Ciel de les avoir offerts. A. G.

Le comité recommande aux sociétaires la fréquentation de l'*assemblée de la Romande*, à Fleurier. Son président, A. Grandchamp, Fauconnières 3, Lausanne-Chailly, recevra jusqu'au *premier courrier du vendredi 3 juillet* les inscriptions en vue de l'établissement d'un billet collectif.

Prix du billet, surtaxe comprise, de 6 à 14 participants, fr. 9.95 ; de 15 à 99, fr. 8.60. Billet individuel fr. 11.80, plus surtaxe fr. 2.—.

Horaire : aller : Lausanne (direct) 11 h. 56, Neuchâtel 14 h. 04 ; Travers 14 h. 53, Fleurier, arr. 15 h. 14.

Retour : Fleurier dép. 17 h. 02, Travers 17 h. 30, Neuchâtel (direct) 18 h. 20, Lausanne arr. 19 h. 26.

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 13 juillet à 20 h. 30, dans les jardins du Restaurant de l'Arquebuse, Rue du Stand 36.

Sujet : *Education des abeilles et de l'apiculteur.*

### **Montagnes neuchâteloises**

Une nature dans toute la magnificence d'un beau jour de mai. D'imposants ruchers qu'un radieux soleil met en effervescence et en joie. Une cohorte d'environ 40 sociétaires à la figure réjouie ! C'est dans cette atmosphère que se déroula notre première assemblée pratique de l'année fixée au 24 mai à Petit-Martel. Tous les villages des deux districts avaient leurs représentants : le zèle n'est-il pas de saison chez l'apiculteur ?

C'est au rucher de notre collègue, M. Ali Montandon, des Ponts, que la première partie de notre assemblée se déroula. Les 35 colonies sises à l'orée du bois sont au travail ; la bonne odeur du frais nectar, en larges bouffées, se répand dans l'enclos et les hausses posées depuis quelques jours ont déjà belle apparence. Pour la saison, fait exceptionnel et réjouissant à notre altitude, dû à l'emplacement idéal de ce rucher comme aussi aux mains expertes qui le dirigent. Beau coup d'œil que cet ensemble de 35 colonies rivalisant de zèle et prêtes pour assurer une belle récolte ! Après les années de revers (ce rucher fut presque complètement anéanti par le noséma en 1935), la récompense attend l'apiculteur qui, courageusement, s'est remis au travail, et nous l'en félicitons.

Le programme prévoyait une visite au rucher d'un autre collègue des Ponts, à celui de M. Feutz, situé à 10 minutes du précédent, dans une situation paraissant identique. Ici le propriétaire, malgré les soins entendus donnés à ses avettes, est quelque peu déçu. Ses 45 colonies présentaient aussi fort bien, étaient prêtes pour la récolte. Il se produisit certains jours un tel dépeuplement dû à un courant d'air froid envahissant les lieux, que plusieurs d'entre elles possèdent encore suffisamment de monde pour couvrir les cadres d'un couvain très abondant, mais cependant plus assez pour envoyer les bataillons de butineuses à l'assaut d'une belle floraison de dents-de-lion.

Situation identique de deux ruchers bien conduits et pourtant à rendement différent ; l'un à l'abri des courants froids, tandis que l'autre les reçoit et en supporte les inconvénients. Ne trouve-t-on pas dans chacune de nos assemblées de nouvelles leçons ?

Dans la salle d'un accueillant restaurant de campagne, une collation très gentiment offerte par nos amis Pouliers, groupe une bonne

partie des membres. Les affaires courantes de la section sont exposées. Le caissier soudain perd le sourire! L'achat de diplômes et d'insignes à la Romande avec la perspective d'une augmentation de la cotisation à cette dernière dès 1937, vont mettre un peu de désarroi dans les finances. Il faudra faire des prodiges pour ne pas augmenter la cotisation de section et chacun partage bien les difficultés du caissier. Malgré tout, la section fera ce qu'elle doit et son comité arrivera bien à nouer les deux bouts. Plusieurs inscriptions pour le contrôle du miel sont prises et la fête de la Romande, fixée à Fleurier, est vivement recommandée. L'organisation de la fête annuelle de la fédération cantonale par notre section, fixée au 28 juin, n'a pas lieu, puisque la fête de la Romande est organisée par l'une des sections du canton. Par contre, cette date du 28 juin est retenue pour la prochaine assemblée pratique au Locle, aux ruchers de MM. Huguenin à la Jambe Ducommun. La question des deux ruchers des Ponts, visés par le conseil communal de cette localité pour disparaître des lieux, a été reprise également, mais c'est avec une certaine surprise que l'absence complète des deux intéressés fut remarquée. C'est regrettable, car ces deux collègues se seraient trouvés en face d'un comité bien disposé à leur égard.

Nous remercions encore bien sincèrement nos collègues des Ponts pour leur accueil si cordial et souhaitons que notre prochaine rencontre connaisse le même succès que celle du 24 mai. G. M.

#### **Erguel-Prévôté**

Nous rappelons la réunion de groupe du 19 juillet à Tavannes. Lieu de rassemblement: Place de la gare à 14 h. Surveillant: M. Paul Paroz. Voir *Bulletin* de juin 1936, page 189. *Le Comité.*

### **Nouvelles des ruchers**

*Chavornay, 6 juin.* — Dans notre contrée, nous avons eu peu d'essaïms. Le refroidissement de la température doit en être une des causes. J'ai fait une remarque personnelle. Sera-t-elle confirmée par d'autres? Habituellement, nos essaïms partaient dans la direction du soleil levant, nos ruches étant orientées dans ce sens. Or cette année, c'était le contraire. Sitôt un peu élevés dans les airs, dans la direction ordinaire, ils faisaient demi-tour et s'envolaient vers le couchant. J'aimerais bien savoir pourquoi. (*Réd.* Est-ce peut-être la prédominance des vents soufflant dans cette direction?). J'ai pu aller reprendre un essaim envolé dans cette direction à plus de deux kilomètres. Il s'est posé dans une grosse touffe d'orties de 5 à 6 cm. de haut. Celui qui l'a ramassé n'étant pas apiculteur s'y est pris d'une singulière façon: il a pris une pelle carrée, a enlevé une grosse motte de terre, y compris les orties, a placé le tout dans une corbeille, et sur celle-ci une caisse... Pour le recueillir, j'ai alors penché la corbeille, brossé les abeilles à terre, puis placé une ruchette et l'essaim s'y est alors réfugié dans les meilleures conditions; il est en bonne voie.

La récolte sur dents-de-lion ayant totalement fait défaut, comme sur les arbres fruitiers, par suite du froid d'avril, nous n'aurons probablement rien à prélever ou même il nous faudra nourrir. C'est une pitié que de voir nos abeilles sortir de la ruche avec courage, puis, saisies par le froid, rentrer, déjà transies. Que d'espérances perdues...

Je n'ai pas grande confiance dans la « grande cellule ». Je doute que l'on puisse arriver à faire grossir des abeilles au delà de leur état naturel. Pour moi, là où je suis, j'y reste. *A. Despland.*

*Dombresson, le 29 mai 1936.* — Une note de notre apiculture au Val de Ruz pour la saison de mars à fin mai :

La visite faite par ces beaux jours de mars nous a permis de voir de belles colonies avec beaucoup de couvain ; exemptes de noséma, ces belles abeilles.

Avril si peu gracieux a complètement arrêté la ponte. Mai a permis la reprise de cette ponte. Mais au Val de Ruz la floraison des dents-de-lion ayant été baptisée à plusieurs reprises par de bonnes chutes de neige, n'a laissé aucun apport notable. Aussi a-t-il fallu commencer de nourrir, si l'on ne voulait pas voir ces pauvres petites créatures souffrir de la faim.

J'ai vu une forte colonie au commencement de mai morte de faim. Vous rendez-vous compte que chacun de ces 50,000 individus a souffert terriblement ? Quand j'ai fait part à l'apiculteur des souffrances de ses abeilles, j'ai cru qu'il allait se mettre à sangloter, et il a juré que plus jamais il ne s'y laisserait prendre. Je l'ai compris, car la même chose m'est arrivée en 1918. Je vous assure que depuis lors j'ai été prudent et n'oublie plus que c'est toujours les colonies auxquelles on a enlevé le plus de miel qui méritent d'être surveillées quant aux provisions.

Alors nous voici au 29 mai ; il est 7 heures du matin. Un vieux brouillard tout gris et cru empêche de voir l'horizon et les abeilles d'aller butiner. Dans mon rucher aucune hausse n'est posée. Mais j'ai bon espoir dans les mois de juillet et août. Un vieil ami apiculteur m'a dit, il y a une quarantaine d'années : « Ecoute, mon jeune ami : rappelle-toi que lorsque les hêtres fleurissent beaucoup, nous aurons du miel de sapins. » Eh ! bien, cette année, celui qui a eu la douce faveur d'aller dans les bois a vu ces hêtres robustes remplis de fleurs où les abeilles récoltaient du pollen. Réjouissons-nous ! Heureux sommes-nous d'être des apiculteurs !

En passant, je veux dire aux apiculteurs qui ne le savent, que pour ne pas avoir besoin tous les matins d'enlever les toiles des araignées : prenez une petite lampe de poche, le soir à dix heures vous faites la ronde des ruches et là avec un objet quelconque vous détruisez l'araignée. Dans mon rucher de 50 colonies, je fais cette visite nocturnes toutes les quinzaines ; cela suffit et je vous dit que je détruis au bas mot une trentaine d'araignée, surtout des petites. Est-ce d'être situé au bord de la forêt que j'en ai tant que cela ?

*Orbe, 1er juin.* — Jusqu'à présent l'année n'est pas favorable. Les fortes colonies ont pu faire quelque chose bien que les hausses ne soient pas pleines. Les moyennes ne sont pas montées. Le nid à couvain est assez bien garni, mais je ne sais si c'est général cette année. Je trouve que les ruches ont de la peine à prospérer, malgré une grande activité et malgré la présence de reines jeunes (de 1935). Je n'ai pas eu d'essaim, sauf un recueilli dans un buisson, dans les gorges de l'Orbe. G. Wenker.

(*Réd.*). Les colonies se sont affaiblies pendant la funeste période d'avril, par pertes en butineuses, parties aux champs, sans pouvoir en revenir et aussi par arrêt de ponte aux jours très froids que nous avons subis.

*Le Locle, le 3 juin 1936.* — Le *Bulletin* No 6 de mai demande si quelqu'un a essayé le plan Demaree ? Le 27 mai je l'ai organisé à l'une de mes ruches qui avait 7 cadres de couvain et une forte population. Le lendemain j'ai constaté que les abeilles étaient bien montées dans la grande hausse ayant une glace comme fermeture et non un bouchan. Depuis je n'y ai plus touché. Dans 3-4 jours je l'ouvrirai

pour secouer les abeilles devant le trou de vol au sujet des mâles. Je remarque à cette ruche passablement de cadavres chaque matin et je ne m'en explique pas le pourquoi. Le 4 mai j'ai servi à cette ruche  $\frac{1}{2}$  litre de sirop et le 8 encore  $\frac{1}{2}$  litre après avoir servi des bombes de candi au cours du mois d'avril.

Nous avons eu 8 à 10 jours de superbe récolte sur dents-de-lion, puis les érables donnent. Voici trois jours que, sauf hier, la récolte est nulle. Ma ruche avait-elle faim ? Sitôt le beau temps, je la visiterai à fond.

Vendredi j'ai visité un rucher dont une colonie a le plan Demaree mais appliqué bien différemment. D'abord sur le corps de ruche une hausse ordinaire, puis dessus une caisse double hausse. Les abeilles doivent entrer dans la petite hausse de droite en bas, puis monter et sortir à gauche en haut. Le but, paraît-il, est d'éloigner les abeilles des odeurs afin qu'elles aient le sentiment d'être orphelines. Pourquoi, je l'ignore. Son but, à cet apiculteur, n'est pas de supprimer l'essaimage mais de produire plutôt des colonies. Je retournerai plus tard afin de connaître le résultat. Cet apiculteur conduisait quelque 200 colonies en France et s'occupait exclusivement d'apiculture.

*Fritz Favre.*

*Berlincourt, 18 juin 1936.* — Les renseignements sont franchement mauvais ; comme je l'avais prévu dès la première décade de mars. L'hiver fut beau, presque trop puisque en général il faut rabattre ce que l'on n'a pas eu plus tôt. J'ai profité d'avril assez maussade, puisque nous avons eu la neige encore le 22 et le 23, pour nourrir pendant tout le mois. Résultat trouvé appréciable vers le 5 mai. Dès ce moment et jusqu'à fin mai les populations n'ont plus augmenté, fauchées qu'elles étaient par les sorties intempestives. Balance en avril —1,500 kg. environ, en mai augmentation de 3,100 kg. contre diminutions totales de 2,400 kg. en juin y compris le 17, augmentation 3,400 kg. contre 2,100 kg. de diminution. Ces augmentations proviennent des 16 et 17 écoulés, jours où les abeilles ont butiné sur la miellée des chênes (chose qui se produit ordinairement par les années de disette). Une splendide floraison d'esparcettes et de sauge sauvage a juste eu lieu par le mauvais temps, froid et pluvieux, que nous venons de subir jusqu'au 13 juin. Dès hier les fenaisons ont commencé et d'ici quelques jours adieu les fleurs !

Les hausses comme les nids à couvain sont, à peu de chose près, vides. Les bidons aussi ; telle est la situation en général chez nous. Puisse-t-elle encore se changer un peu dans ces quelques jours qui nous restent.

La situation de mes ruches est semblable aux ruchers de la contrée, car tous se plaignent du dépeuplement qu'ont subi les colonies en mai.

*Gisiger Mce.*

*Genève, 15 juin.* — Récolte toujours presque nulle ; s'il fait mauvais temps pendant la période où les tilleuls vont être en fleurs, ce sera la panique complète.

Depuis plusieurs années, j'emploie sur quelques ruches D. B. à 12 cadres le plan Demaree, mais il n'est pas nécessaire que la grille de séparation (de préférence en fer rond) couvre toute la ruche ; s'il couvre un peu plus que les 10 cadres du milieu, cela suffit, en faisant attention que les deux cadres des bords ne possèdent pas de cellules de mâles, et par contre une jeune reine dans le bas ; celle-ci ne monte pas à l'étage supérieur, le passage des abeilles et des mâles de l'étage supérieur est grandement facilité, pas besoin d'ouvrir la ruche par le haut pour donner la liberté à ces messieurs.

*O. Niquille.*